

Jeanne-Marie Debaisieux (dir.), *Analyses linguistiques sur corpus. Subordination et insubordination en français*, Lavoisier, Paris, 2013, 504 pages.

Dédié à la mémoire de Claire Blanche-Benveniste et de Jean Perrot, ce volume réunit des études du phénomène de « regroupement de constructions » et, plus spécifiquement, illustre « la façon dont les constructions à tête verbale finie peuvent s'organiser pour constituer des unités plus grandes articulant une séquence base à une séquence dépendante » (p. 17). Les chapitres de cet ouvrage représentent des contributions de spécialistes en analyse linguistique sur corpus et proposent des descriptions détaillées des fonctionnements des séquences introduites par *parce que*, *puisque*, *quand*, *si*, *alors que*, *tandis que* et *que*. Ces analyses, basées sur une démarche *data driven* – données orales et écrites diversifiées en fonction des situations de production – se situent dans le cadre général d'une *empirical linguistics*, fondée sur l'idée que les savoirs sur les langues émergent des usages. Le recours au corpus favorise le renouvellement d'une problématique ancienne, dans le prolongement des études anglo-saxonnes pionnières sur les *clause linking*, par des analyses sur le français contemporain. Le corpus largement utilisé dans ces études est le Corpus de Référence du Français Parlé (CRFP), réalisé par l'équipe Corpus de l'Université de Provence (dirigée par Claire-Blanche Benveniste) ; à partir de 2000, la constitution du corpus a été prise en charge par l'équipe DELIC, dirigée par Jean Veronis. Ce corpus constitue une base de données unique (les données sont représentatives d'un français d'usage général et courant en milieu urbain), autant par sa taille que par son échantillonnage, permettant un accès direct au système linguistique du français. À la base de ces analyses sur corpus se situent deux hypothèses principales : (1) les données orales permettent de montrer que la majorité des emplois des conjonctions sont ceux décrits comme marginaux par les ouvrages de référence ; (2) la nécessité d'envisager des « grammaires multiples » (p. 22) pour rendre compte de la multiplicité d'interactions entre syntaxe, morphologie, sémantique et prosodie. Ces contributions diverses – études diachroniques, contributions adoptant une perspective acquisitionnelle, monographies synchroniques – établissent une riche typologie de relations syntaxiques derrière l'appellation traditionnelle de *subordination*.

Dans le premier chapitre, Jeanne-Marie Debaisieux présente et compare les trois options proposées dans les approches syntaxiques de la notion de subordination ces dix dernières années. La première

solution est celle des approches bipartites, qui établissent une distinction ferme entre coordination et subordination. Y sont analysées et commentées les approches de Mireille Piot, qui prend en compte le critère des modifications possibles de la seconde phrase pour définir la subordination et la coordination ; l'approche de Mireille Bilger, qui montre que la notion de coordination est tout aussi vague que celle de subordination et distingue plusieurs types de relation de coordination ; les approches inspirées de la grammaire générative chomskyenne, proposant comme critères la permutabilité des propositions, l'imbrication, la focalisation, la restriction, l'extraction, la cataphore pronominale. La deuxième solution envisage la coordination et la subordination comme les deux pôles d'une relation graduelle et elle est proposée par Christian Lehmann, qui conçoit la subordination comme une « dépendance large et scalaire » (p. 43) susceptible de s'appliquer à « tout type de lien marquant une certaine hiérarchie » (*ibid.*). Les travaux d'inspiration lehmanienne utilisent un ensemble de paramètres qui permettent de décrire la relation selon trois axes : autonomie *vs* hiérarchisation, complétude *vs* réduction, saillance du marquage. La troisième option appartient à Jean-Cristophe Verstraete et s'inscrit dans la tradition de la *Functional Grammar*. Elle consiste à appliquer trois paramètres originaux – *speech function, modality* et *scope* – pour dégager quatre types de regroupements : *coordination, bound subordination, modal subordination, free subordination*. L'originalité de cette solution consiste à utiliser des propriétés dites pragmatiques (*speech act status*) pour établir une typologie des regroupements, bien que la subordination modale soit définie en fonction de critères d'une manipulation parfois délicate. Ce modèle ne problématise pourtant pas la limite entre grammaire et discours, selon l'auteur, qui opte pour un modèle « modulaire », permettant de dégager divers ordres de structuration des séquences (grammatical, prosodique, modal, discursif). Ce modèle est fondé sur la *Basic Linguistics Theory* et sur l'approche pronominale développée à Aix depuis quarante ans pour la description de corpus oraux.

Le deuxième chapitre, rédigé par Mireille Bilger, Jeanne-Marie Debaisieux, José Deulofeu et Frédéric Sabio, établit et justifie le cadre descriptif des analyses. Y sont d'abord définies les notions de *séquence, base, séquence introduite* (construction verbale régie ou noyau introduit), *introduceur* (conjonction ou connecteur de discours), *dépendance grammaticale* ou *discursive*. Les auteurs y expliquent également leurs choix méthodologiques, inspirés de l'approche pronominale, avec ses développements en macrosyntaxe (Claire-Blanche Benveniste). Sept points sont évoqués : l'option pour le verbe, non pour la phrase ; la distinction entre relations syntaxiques syntagmatiques et relations syntaxiques paradigmatisées (listes) ; la polyfonctionnalité des morphèmes ; la topologie (la manière dont les

structures sont linéarisées dans les énoncés) ; une syntaxe à deux composantes, la microsyntaxe (syntaxe de rection) et la macrosyntaxe, expliquant les relations non directement descriptibles en termes de dépendance grammaticale ; les particularités des modes de production (texte ou discours) ; l'indépendance entre structure prosodique et structure syntaxique. Les auteurs décrivent ensuite le cadre syntaxique adopté, dont le principal avantage est de rendre compte d'un « domaine de granularité entre le cadre étroit de la construction grammaticale et la nébuleuse du niveau discursif » (p. 67). Le module microsyntaxique, fondé sur la notion de rection, établit une série de tests : « proportionnalité » à un pronom ou à une proforme, le clivage par *c'est...que*, l'insertion d'un adverbe paradigmatissant. Le module macrosyntaxique établit trois types de configurations : par « regroupement de séquences non régies », par « dégroupement de constructions microsyntaxiques », par « intégration dans une unité macrosyntaxique » ; les deux notions clés sont le *noyau* (unité libre, douée de force illocutoire) et le *satellite* (unité dépendante, dépourvue du trait illocutoire).

Dans le troisième chapitre, Bernard Combettes propose une étude de la subordination en diachronie, s'appuyant sur un corpus d'ancien et de moyen français. Pour rendre compte de l'évolution des structures concernées, l'auteur évoque d'abord l'approche par continuum de C. Lehmann (1988), relevant la mise en relation des niveaux syntaxique, sémantique et discursif, et ensuite le cadre fonctionnel (Van Valin et La Polla). Son principal objectif est de déterminer dans quelle mesure les propositions placées en début d'énoncé se rapprochent de la situation des propositions autonomes. L'auteur examine d'abord les propriétés syntaxiques et sémantiques des temporelles et constate que cette classe se caractérise par une hétérogénéité déterminée par le sémantisme de la relation temporelle établie avec le contenu du contexte de droite. Pour expliquer ces distinctions, il recourt à des propriétés relevant de la dimension discursive et considère ces propositions dans le cadre de la séquence narrative. Il constate que les temporelles en *quand* ont une fonction de « cadre textuel » (p. 111). L'interprétation syntaxique faible va de pair avec le statut textuel de « cadre de discours ». Les indices pertinents sont donnés par l'ordre des constituants, l'emploi des formes verbales, la redénomination des référents (anaphore fidèle ou infidèle). La deuxième classe examinée est celle des propositions utilisées en fonction de topique dans le texte argumentatif, le contexte de droite constituant le commentaire. L'auteur fait remarquer les similitudes de fonctionnement, notamment la faible intégration de la proposition initiale dans la structure phrastique, associée à une rupture aux plans sémantique et discursif. La prise en compte des propriétés discursives permet une description unifiée de ces structures propositionnelles.

Dans le quatrième chapitre, Emmanuelle Canut propose une étude qui s'inscrit dans le domaine de l'acquisition du langage et qui envisage la dimension syntaxique comme nécessaire à la structuration du langage et à son abstraction. En s'appuyant sur les études anglo-saxonnes et sur les études sur le français parlé portant sur l'émergence et la compréhension des relations grammaticales entre zéro et six ans, l'auteur entend compléter et affiner leurs résultats par l'étude de deux subordonnants : *parce que* et *quand*, en travaillant sur un grand corpus de données attestées, la base de données TCOF (Traitement de Corpus Oraux en Français). La description linguistique de ces deux subordonnants fait ressortir « les positions et les valeurs prises dans les énoncés de l'enfant et leur évolution au fil du temps » (p. 150), dans deux types de discours : la conversation et la narration. Pour éviter de reprendre les catégories *a priori* attribuées à *parce que* et à *quand*, E. Canut fait appel à la distinction entre fonctionnements microsyntaxiques et fonctionnements macrosyntaxiques. Elle atteste que ces morphèmes ont très souvent des fonctionnements de type macrosyntaxique (par exemple, *parce que* est « un morphème conjonctif unique avec polyvalence syntaxique » (p. 158)). Les structures analysées présentent des constructions mixtes, où la relation de dépendance s'établit entre deux énonciations : un noyau (un fait) et une séquence en épexégèse (explication, cause). Les constructions attestées sont classées dans les catégories suivantes : relation de rection stricte (microsyntaxique), les « régis détachés » (macrosyntaxiques), emplois non régis (macrosyntaxe), d'autres fonctionnements (ruptures, inachèvements de construction), essais divers. L'auteur entreprend parallèlement une comparaison entre les verbalisations des enfants et celles des adultes, ainsi qu'une confrontation constante des emplois dans la narration et dans la conversation. La distinction entre micro- et macrosyntaxe sur laquelle s'appuie la description du français parlé contribue largement à l'établissement de catégorisations d'ordre cognitif.

Dans le cinquième chapitre, Jeanne-Marie Debaisieux entreprend une analyse détaillée, quantitative et qualitative, des emplois des conjonctions dites « causales » *parce que* et *puisque*, à partir de corpus diversifiés, oraux et écrits (textes de presse et de littérature contemporaine). Nettement plus fréquent dans le corpus oral, *parce que* est défini comme un « morphème polyfonctionnel » (p. 188), qui a des fonctionnements distincts en fonction de ses propriétés distributionnelles et sémantiques : introducteur de séquence régie, emploi en épexégèse et emploi en noyau introduit ; les trois emplois sont décrits dans une optique comparative écrit/oral. Pour chaque type d'emploi, l'auteur présente en détail la structure syntaxique de la séquence S1 et de la séquence introduite par *parce que*, S2. À part ces emplois, le corpus révèle aussi l'emploi en satellite : satellite régi

antéposé, satellite régi intranoyau. En ce qui concerne l'interprétation des séquences en *parce que*, l'auteur montre que la notion de cause est loin de s'appliquer à l'ensemble des effets de sens du subordonnant. Au niveau macrosyntaxique, la portée de *parce que* n'est pas contrainte, ce qui permet un éventail plus large d'interprétations qui vont au-delà de la lecture causale. *Parce que* a le rôle d'orienter les calculs interprétatifs, comme un « introducteur d'informations permettant au locuteur de construire un contexte optimalement pertinent » (p. 228). Quant à *puisque*, l'auteur montre qu'il ne peut jamais introduire une séquence régie et que ses emplois relèvent exclusivement de la composante macrosyntaxique : emploi en satellite et emploi en noyau introduit. La prise en compte du contexte discursif ou textuel s'avère très utile à la différentiation des emplois des deux morphèmes selon leur statut de satellite ou de noyau.

Le sixième chapitre, rédigé par Cristophe Benzitoun, propose une analyse des emplois de *quand* en français parlé à partir de données orales majoritairement non planifiées. Son objectif est de montrer que « la relation syntaxique liant la *Quand-S* à un élément du contexte ne se réduit pas à celle de circonstant canonique » (p. 250). L'auteur propose successivement un aperçu diachronique, une typologie des relations syntaxiques où est impliquée la séquence étudiée, une étude sur corpus (protocole d'annotation, résultats quantitatifs, discussion qualitative, approche topologique), l'analyse comparative de la fréquence de *lorsque* et *quand* en fonction des types de paroles et une description de la répartition phonétique [kã] et [kât] devant consonne. La discussion sur le statut catégoriel de *quand* s'appuie sur ses propriétés distributionnelles en fonction des contextes d'apparition : *quand* est bien une proforme en *qu-*, mais seulement dans une partie des contextes où il est employé. Au niveau syntaxique, l'auteur présente les emplois de *quand* : constituant régi intégré au noyau (rection verbale ou nominale), unités non régies (macrosyntaxe, *quand* a le rôle de connecteur discursif). Les paramètres fixés pour l'analyse sont les suivants : les propriétés topologiques, la syntaxe externe et la syntaxe interne (affinité entre *quand* et le verbe *dire*, dans un schéma dialogal ou argumentatif). Du point de vue sémantique, la valeur temporelle n'est pas toujours transparente, ce qui remet en cause le rôle attribué à *quand* comme morphème emblématique de la temporalité.

Mireille Bilger examine, dans le septième chapitre, la polysémie sémantique de *alors que* et *tandis que*, à travers leur corrélation aux statuts syntaxiques des séquences introduites par ces deux locutions. Pour illustrer la répartition de leurs emplois, selon la nature et le genre des productions, l'auteur utilise différents types de corpus : oral/écrit, littéraire/de presse, synchronique/diachronique. Les séquences introduites par ces deux morphèmes peuvent être régies ou

non régies. Dans la séquence régie, la locution a une valeur temporelle et une fonction de conjonction, alors que dans la séquence non régie, elle a une valeur d'opposition et une fonction de connecteur au niveau macro. Pour les emplois avec effet d'opposition, l'auteur indique plusieurs types : l'opposition lexicale, l'opposition avec structures parallèles et l'opposition sémantiquement « globale ». La deuxième partie du chapitre est consacrée à des remarques diachroniques sur les deux formes à partir du corpus Frantext (du XVII^{ème} au XX^{ème} siècle) : pour *tandis que*, c'est la valeur temporelle qui domine, à l'exception de quelques textes non littéraires, pour *alors que*, c'est la valeur adversative qui commence à dominer, surtout dans les textes non littéraires.

Le huitième chapitre est consacré aux séquences en *si* relevées dans les corpus oraux. Frédéric Sabio y propose une analyse détaillée des emplois attestés qui soulèvent des difficultés descriptives et d'analyse. Il distingue trois niveaux des relations syntaxiques, qui engendrent trois types d'unités : les éléments de valence, les éléments de simple rection et les éléments non régis par le verbe. Dans la première catégorie sont classées les séquences en *si* fonctionnant comme compléments valenciels directs et indirects et les séquences en *si* qui peuvent entrer dans la sphère du sujet syntaxique (dans les constructions pseudo-clivées et les séquences disloquées avec reprise pronominale). Parmi les emplois non régis de *si*, l'auteur mentionne un emploi d'introducteur de thème ou d'un commentaire énonciatif de la part du locuteur. La section suivante du chapitre examine les dispositifs en *si...c'est X*, le *Si*-dispositif et ses affinités aux constructions clivées et pseudo-clivées. Au terme de son analyse, F. Sabio fait remarquer la complexité des emplois de *si*, qui vont « des usages les plus intégrés syntaxiquement jusqu'aux usages les plus purement macrosyntaxiques » (p. 360).

Dans le chapitre neuf, José Deulofeu poursuit ses recherches antérieures sur l'élément *que*, en ajoutant aux résultats d'une analyse *corpus based* ceux d'une perspective *corpus driven* (le corpus CRFP), pour montrer l'impact qu'un changement de données peut avoir sur les descriptions d'un morphème. L'auteur évalue deux hypothèses : la première concerne l'extension du fonctionnement de *que* au domaine de la macrosyntaxe (*que* est le morphème le moins spécialisé de tous à cet égard), la deuxième propose d'envisager une solution lexicale : *que* en tant que morphème à valeur modale sous-spécifiée (valeur dont les réalisations expliqueraient les différences entre les usages septentrionaux et les usages méridionaux du français). Dans la première partie du chapitre, l'auteur décrit le statut des emplois non canoniques de *que* : subordonnant conjonctif manière-degré, temps, but, conséquence, subordonnant à valeur de coordonnant, subordonnant introduisant une principale et pronom relatif universel.

Il estime que la caractéristique de « subordonnant universel » attribuée couramment à *que* n'a pas de valeur descriptive. En adoptant la démarche du GARS, J. Deulofeu rappelle les trois types de questions sur lesquelles est fondée sa méthode : déterminer la catégorie morphologique du morphème *que*, déterminer la syntaxe interne de la *que*-séquence, déterminer la syntaxe externe de cette séquence. Les trois types de questions sont à traiter indépendamment, contrairement à l'approche classique. L'auteur montre que le morphème *que*, dans ses emplois macrosyntaxiques, est un marqueur modal et non un connecteur discursif. Les principaux résultats de l'analyse développée à partir d'un corpus limité sont : la description de son rôle de marque modale à contenu plus ou moins spécifié, en macrosyntaxe ; il marque des constructions dont la relation se construit indépendamment de *que* (une marque du statut de l'énoncé) ; *que* est un élément permettant la présence d'un morphème lexicalement sous-spécifié (il faudrait comparer la présence des éléments sous-spécifiés avec l'absence de marque segmentale du statut de l'énoncé).

Dans le dixième chapitre, Philippe Martin propose une analyse de la « face intonative » des données linguistiques permettant d'identifier des relations de coordination ou de subordination prosodiques, pas nécessairement déterminantes par rapport à celles définies dans le texte. L'auteur décrit la démarche d'identification des deux types de relation et montre qu'il y a toujours subordination si la structure prosodique n'est formée que de deux unités et coordination si la structure comporte trois groupes prosodiques. L'analyse prosodique contribue à l'identification de trois classes : la subordination, la coordination et la configuration avec deux groupes accentuels (configuration noyau-postfixe). L'auteur affirme qu'il est nécessaire de confronter les analyses prosodiques avec l'analyse syntaxique des séquences.

Le onzième chapitre, dont l'auteur est José Deulofeu, est une mise en perspective et une approche critique du module macrosyntaxique, utilisé par les chercheurs qui se réclament de l'approche pronominale. D'abord, l'auteur montre que l'idée de la nécessité d'envisager deux sous-composantes syntaxiques fondées sur des principes différents est un prolongement d'une problématique ancienne, développée dans le *Traité de grammaire comparée des langues classiques* de Meillet et Vendryes. Les origines de la syntaxe à deux composantes remontent donc à Meillet et Vendryes, avec la distinction entre apposition et rection. Ces auteurs montrent que « les relations grammaticales de rection ne sont pas toujours marquées sur les constituants qu'elles organisent » (p. 430). La même idée est affirmée par d'autres auteurs, spécialistes des langues sans traditions écrites (J. Deulofeu évoque Marianne Mithun et ses développements sur la « syntaxe primitive » comme syntaxe de discours apte à véhiculer diverses fonctions

pragmatiques). En ce qui concerne le questionnement sur le statut des unités discursives, l'auteur montre que cette préoccupation remonte à Aristote, qui opposait deux styles d'écritures : le style coordonné et le style « serti » (la notion de période). Dans le prolongement de cette tradition, les approches macrosyntaxiques étudient les regroupements de constructions qui constituent les grandes unités dont sont faits les textes. Les problèmes posés par les énoncés non canoniques ont engendré soit une extension de la syntaxe de rection à des constituants non intégrés, soit une limitation du champ de la dépendance grammaticale. L'auteur discute ensuite les solutions apportées par les grammaires d'unification, par les modèles fonctionnalistes et par les grammaires macrosyntaxiques. Chaque approche a ses apports et ses limites. Les approches macrosyntaxiques proposent de suivre une piste différente de celle qui était envisagée par les autres modèles et traditions : la possibilité d'envisager les formes des énoncés d'un point de vue syntaxique sur un domaine plus vaste que la rection et d'établir des unités définissables en termes de signifiant et signifié (GARS, Marie-Annick Morel et l'école de Fribourg). Après cet examen critique, l'auteur décrit et évalue le stade actuel du modèle macrosyntaxique et signale les problèmes qui restent à résoudre, tels que la question du découpage des énoncés comportant plusieurs noyaux, tout en respectant le principe d'une « construction inductive à partir des données » (p. 491).

Les onze contributions réunies dans ce volume représentent un fil d'Ariane permettant de parcourir le véritable labyrinthe que la prise en compte des corpus oraux a créé pour les études syntaxiques. Les emplois non canoniques des morphèmes introducteurs, attestés dans les corpus oraux, remettent en question les typologies classiques, les outils d'analyse et les modèles interprétatifs. Cet ouvrage répond à ce défi, en présentant un cadre d'analyse et un appareil conceptuel unifié, partagé par tous les contributeurs à ce volume, celui d'une approche qui distingue les fonctionnements microsyntaxiques des fonctionnements macrosyntaxiques. La lecture de ce livre apportera à tout chercheur intéressé par le tournant que la prise en compte des corpus oraux a marqué pour les théories syntaxiques un éclairage nouveau et une compréhension approfondie des solutions apportées par les spécialistes du domaine.

Anamaria Curea
Universitatea Babeş-Bolyai Cluj-Napoca
anamariacurea@yahoo.fr